

Nous ne sommes pas les seuls à reconnaître que les salaires ne sont pas le seul facteur décisif d'une décision d'investissement. Considérez cette citation:

«...si vous voulez comparer nos deux économies, quel attrait a l'économie canadienne par rapport à celle du Mexique? Cet attrait ne viendra jamais des salaires et, même si nous devions abolir demain le salaire minimal, nous ne pourrions jamais réduire nos salaires au niveau de ce qu'ils sont au Mexique. Il est inutile de tenter de jouer ce jeu qui ne nous mène nulle part.

Nos comparaisons positives avec le Mexique ont rapport avec nos compétences, notre formation, notre éducation et notre recherche scientifique, avec ce que nous sommes disposés à investir dans les personnes, dans les connaissances et dans la capacité de production que nous avons encore. Et je ne veux pas nous voir perdre cette capacité de production.»

L'auteur de ces mots a été assermenté aujourd'hui comme premier ministre de l'Ontario.

Ces discussions commerciales trilatérales complètent nos nombreuses autres initiatives visant à assurer la compétitivité du Canada dans une économie mondiale de plus en plus ouverte et interdépendante.

Vous savez tous que l'un des éléments clés de notre stratégie économique nationale est la réduction des dépenses. Dans les six dernières années, nous avons réellement réussi à comprimer les dépenses gouvernementales.

Les dépenses au titre des programmes fédéraux - en tant que proportion de l'économie canadienne - ont atteint leur niveau le plus bas depuis presque 20 ans. Nous avons aussi renversé notre solde de fonctionnement annuel (la différence entre les recettes et les dépenses de programme): le déficit de 16 milliards dont nous avons hérité en prenant le pouvoir a été transformé l'an dernier en un excédent de 10 milliards de dollars.

La réforme fiscale est aussi l'un des piliers de notre programme pour préparer l'économie canadienne aux défis de la concurrence au XXI^e siècle.

Nous croyons qu'il est essentiel d'éliminer la taxe sur les ventes des fabricants et de la remplacer en janvier par la taxe sur les produits et les services.